

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 FEVRIER 2025**

**Présents : Mmes BOISSEAU – CLOCHARD – BLANCHARD - SOUDET – TAUPIN - BARBIER
Mrs DUGUET – CHARRON – LE MOUEL – BOUCHARD**

Nicolas BONNEFOY a donné procuration à Caroline CLOCHARD

Charlotte CLEMENT a donné procuration à Hervé BOUCHARD

Stéphanie PERRINET a donné procuration Olivier CHARRON

Jacques BOURREAU a donné procuration à Béatrice BOISSEAU

Les convocations individuelles et l'ordre de jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 31 janvier 2025. L'ordre du jour a été affiché le 31 janvier 2025.

Secrétaire de séance Isabelle BLANCHARD

Après lecture, le compte rendu du conseil municipal du 6 décembre 2024 demande à être corrigé.

La séance est ouverte à 19h33

DELIBERATION

- Désignation d'un Conseiller Communautaire
- Désignation du délégué auprès du CNAS
- Désignation du délégué CLIS
- Désignation du délégué SITS
- Désignation du correspondant défense
- Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des commissions municipales
- Désignation du correspondant incendie et secours
- Convention avec la SPA
- Attribution de chèques et cartes cadeaux au personnel annule et remplace la délibération 2024-53 erreur matérielle
- Révision du RIFSEEP
- Paiement d'une facture d'investissement avant le vote du budget 2025

DELIBERATION

A la suite de la démission de monsieur Jean Paul DAVID, il convient de désigner de nouveaux représentant afin de le remplacer auprès de certaines administrations ou au sein de différents organismes et commissions.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- **Désignation des Conseillers Communautaires**

Titulaire : **Monsieur Jean Marc DUGUET**

Suppléant : **Madame Béatrice BOISSEAU**

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- **Désignation du délégué auprès du CNAS**

Monsieur Jean Marc DUGUET

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- **Désignation du délégué CLIS**

Titulaire : **Monsieur Jean Marc DUGUET**

Suppléant : **Monsieur Olivier CHARRON**

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- **Désignation du délégué SITS**

Titulaire : **Madame Béatrice BOISSEAU**

Suppléant : **Madame Isabelle BLANCHARD**

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- **Désignation du correspondant défense**

Monsieur Olivier CHARRON

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des commissions municipales

**LISTE DES COMMISSIONS MUNICIPALES :
PRÉSIDENTES DÉLÉGUÉES**

ECOLE, ENFANCE, JEUNESSE, COMMERCE ET ARTISANAT	Jean Marc DUGUET	Nicolas BONNEFOY Olivier LE MOUEL Stéphanie PERRINET Brigitte TAUPIN Martine SOUDET Anne-Marie BARBIER Isabelle BLANCHARD Béatrice BOISSEAU Charlotte CHENOT
FINANCES, SOCIAL, ADMINISTRATION, CIMETIERE	Béatrice BOISSEAU	Nicolas BONNEFOY Stéphanie PERRINET Charlotte CHENOT Anne-Marie BARBIER Jacques BOURREAU Martine SOUDET Olivier CHARRON Brigitte TAUPIN
TRAVAUX, ENVIRONNEMENT	Olivier CHARRON	Olivier LE MOUEL Isabelle BLANCHARD Jacques BOURREAU Hervé BOUCHARD Martine SOUDET Charlotte CHENOT Caroline CLOCHARD
COMMUNICATION, CULTURE, SPORTS, ASSOCIATIONS	Caroline CLOCHARD	Nicolas BONNEFOY Olivier CHARRON Hervé BOUCHARD Isabelle BLANCHARD Charlotte CHENOT Olivier LE MOUEL Stéphanie PERRINET Brigitte TAUPIN Jacques BOURREAU Martine SOUDET

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- Désignation du correspondant incendie et secours

Monsieur Olivier LE MOUEL

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- Convention avec la SPA

La S.P.A nous adresse l'appel à redevance pour la « fourrière chien » les conditions tarifaires 2025 de la convention relative au service de fourrière animale que nous avons déjà passée avec cet organisme restent inchangées.

La redevance s'élèvera à 0.70 € par habitant (609 habitants). Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte de verser la somme de 426.30 €.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- Attribution de chèques et cartes cadeaux au personnel annule et remplace la délibération 2024-53 erreur matérielle

Une erreur de compte s'est produite dans la délibération du 4 décembre dernier.

En effet, il était indiqué que l'imputation se faisait au compte 6488 or il faut imputer cette dépense au compte 6238

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- Révision du RIFSEEP

La révision du RIFSEEP concerne l'intégration du grade de Rédacteur territorial puisque la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie précise dans son « Art. L. 2122-19-1. que pour assurer les fonctions liées au secrétariat de mairie dans les communes de moins de 2 000 habitants, le maire doit nommer aux fonctions de secrétaire général de mairie un agent relevant d'un corps ou d'un cadre d'emplois classé au moins dans la catégorie B.

La demande auprès du Centre de Gestion a reçu un avis favorable à ce sujet.

Il est donc proposé les grilles suivantes :

PART IFSE

Catégorie Statutaire	Cadre d'emplois / Groupes	Emplois-Fonctions	Montants annuels par groupe et par personne		
			IFSE Mini (facultatif)	IFSE Maxi	Plafonds indicatifs réglementaires
B	Rédacteur Groupe 3	Secrétaire générale de Mairie		11 000 €	14 650 €

Catégorie Statutaire	Cadre d'emplois / Groupes	Emplois-Fonctions	Montants annuels par groupe et par personne		
			IFSE Mini (facultatif)	IFSE Maxi	Plafonds indicatifs réglementaires
C	Adjoint administratif Groupe 1	Gestionnaire administratif et comptable		9600 €	11 340 €

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 0

- Paiement d'une facture d'investissement avant le vote du budget 2025

Le conseil municipal doit autoriser le Maire à mandater des dépenses d'investissement à compter du mois de janvier 2025, et avant le vote du budget 2025.

La facture relative au remplacement de la barre anti panique à la salle Jean Ferrat pour un montant de 544.43 euros imputée au compte 21351 au nom de l'entreprise Alpha Fermeture à Vierzon ne pourra être mandatée qu'après vote du Conseil Municipal.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS ET INFORMATIONS

- Centre de Stockage Saint Hilaire / Saint Georges :

Béatrice BOISSEAU indique qu'il faudra suivre de près les travaux du Centre de Stockage qui sera fermé durant 25 ans.

Le financement auprès de la Mairie concernant les volumes de déchets stockés, proratiser avec Saint Hilaire, s'étant arrêté il serait peut-être judicieux de demander un dédommagement pour la partie de route appartenant à Saint Georges qui risque d'être endommagée par les nombreux passages de camions.

- Espace Renaudat :

il est proposé d'aménager l'espace dédié à monsieur Maurice Renaudat au-dessus de « Vulcania ».

- Kiosque :

Les devis ont été demandés et validés nous devons désormais décider de la date à laquelle les travaux pourront commencer.

Les bénévoles vont retirer le crépi et Jean marc va arracher les souches courant mars.

La proposition de peindre une fresque sur le kiosque semble convenir à tous, il sera demandé à l'association Pastels en vallée de réaliser cette fresque, pour cela la

Commune apportera une subvention supplémentaire afin que l'association ne se trouve pas en difficulté pour acheter le matériel, les peintures et payer la monitrice.

Une proposition a été faite concernant le nom à donner au kiosque « Mis et Thienot » les avis sont très partagés.

- La Théière Givrée :

Le président de l'association propose d'offrir un banc à installer au columbarium la proposition est acceptée par tous.

Par ailleurs, il propose de faire un Totem en céramique à mettre sur la commune à voir l'endroit le plus adapté, une proposition est faite de l'installer devant la Mairie.

- Epicerie :

Olivier Raoul souhaite aménager le haut de l'épicerie afin d'y installer son affaire de traiteur.

La SEMVIE a chiffré les travaux à hauteur de 55 000 euros

Olivier Raoul injectera les loyers qu'il n'aura plus à régler à Vierzon dans une partie des travaux (électricité) et la Commune prendra à charge le reste (isolation) soit la moitié.

- DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel) :

Il sera réalisé par le centre de Gestion par le biais d'une convention le cout est d'environ 400.00 euros.

- Eglise :

La fresque de l'église est considérablement endommagée, une demande a été faite auprès de la fondation du patrimoine afin d'obtenir une aide financière. Une rencontre est prévue avec monsieur GREAU le 19 février pour faire un état des lieux.

- Fête des associations :

La fête des associations est prévue le 27 septembre 2025 une réunion sera organisée par Caroline.

Cyclisme :

Une course interrégionale est prévue les 12 et 13 avril par le club cycliste Vierzonnais : il manque des signaleurs une réunion d'explication sera bientôt organisée.

14 juillet 2025 :

Une réunion sera organisée courant mars afin de définir la date soit le 13 soit le 14 juillet

Demandes subventions :

Conseil départemental du Cher : participation de 50 euros pour le service de Conseil Juridique et l'accès aux droits de la population.

Entente Pongiste de Graçay sollicite une subvention, plusieurs habitants de la commune sont inscrits dans ce club il est donc décidé d'accorder une subvention, le montant sera défini ultérieurement.

ARF :

Adhésion à l'ARF pour un montant de 42 euros par an, le personnel pourra suivre les formations relatives au fleurissement.

Plan Communal de sauvegarde :

Un arrêté sera pris, des alertes seront déclenchée par le biais d'une application sur un rayon de 6 km (signalement dégâts sur les routes, arbres tombés....)

Olivier CHARRON propose le site ILLIWAP

La séance est close à : 20h32

NOM	PRENOM	SIGNATURE
DUGUET	Jean Marc	
DAVID	Jean Paul	
BOISSEAU	Béatrice	
CHARRON	Olivier	
CLOCHARD	Caroline	
BOUCHARD	Hervé	
PERRINET	Stéphanie	
LE MOUEL	Olivier	
BLANCHARD	Isabelle	
BONNEFOY	Nicolas	
CHENOT	Charlotte	
TAUPIN	Brigitte	
SOUDET	Martine	
BOURREAU	Jacques	
BARBIER	Anne-Marie	